



**Session de la Chambre d'Agriculture des Landes du 27 novembre 2023**

**Motion relative à la nouvelle Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA)  
proposée par Jeunes Agriculteurs des Landes**

**Considérant que :**

- L'urgence de renouveler les actifs agricoles sur nos territoires. (200-250 cédants pour 100 installations dont la moitié aidée) ;
- Le processus d'installation est une étape capitale dans la vie d'une exploitation, il doit être rapide, clair et efficace dans le but d'avoir un accompagnement de qualité ;
- Un contexte économique pesant, des filières animales en difficulté, la baisse des aides PAC, l'explosion des charges ;
- La dotation est un apport de trésorerie indispensable pour démarrer sereinement l'activité.

Jeunes Agriculteurs des Landes trouve inacceptable que des jeunes installés doivent attendre au moins 10 mois pour toucher leur DNJA.

**Jeunes Agriculteurs des Landes demande :**

- **Le paiement dans les plus brefs délais de la DNJA ;**
- **Que si le retard de paiement entraîne la souscription a un prêt court terme de la part du porteur de projet, que les frais induits soient pris en charge par la région (intérêts et frais de dossier).**

**Fait à Mont-de-Marsan, le 20/11/2023**